

Communiqué de presse

26 septembre 2018

Un nouvel équipement en gare pour lutter contre la fraude et préparer l'arrivée de nouveaux services pour les Franciliens

Île-de-France Mobilités et SNCF Transilien présentent la « porte de validation mass transit »

Dans un contexte de croissance continue des utilisateurs des lignes SNCF en Île-de-France et de nécessité de sécuriser les gares, Île-de-France Mobilités et SNCF Transilien ont lancé un vaste programme de remplacement progressif des **1 800 « tourniquets »**, **qui équipent les gares franciliennes, dont certains ont plus de 30 ans.**

L'opération est financée à 100% par Île-de-France Mobilités, dans le cadre de son contrat avec SNCF Transilien. 34 gares dont Saint-Lazare bénéficieront de ce nouvel équipement d'ici 2021, pour un coût d'investissement total de 55 M€ (14 M€ pour la seule gare de saint-Lazare).

La gare emblématique de Saint Lazare, avec ses 1600 trains et 450 000 voyageurs par jour, est la dernière grande gare parisienne totalement ouverte. Elle sera donc la première grande gare parisienne à être équipée de ces nouveaux équipements, spécialement conçus pour les zones de « Mass Transit » voyant passer des centaines de milliers de passagers par jour.

140 portes de validations seront installées dans la gare d'ici mi- 2019, réparties sur 8 accès (les arcades, le quai transversal, les souterrains et l'accès rue de Rome).

L'objectif exprimé par Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités est de lutter plus efficacement contre la fraude, afin de **diviser par deux le nombre de clients Transilien qui ne passent pas par un portique de contrôle lors de leurs déplacements quotidiens.** Si aujourd'hui 80% des clients Transilien passent par un équipement de contrôle et de validation, ce programme permet de faire évoluer ce chiffre à 90%.

Pour mémoire, la fraude sur les emprises SNCF en Île-de-France est évaluée à 63 M€ par an.

L'équipement présenté aujourd'hui n'existe nulle part ailleurs, il est le fruit de recherche et d'innovations afin d'être totalement adapté au réseau francilien.

Un équipement innovant :

- **Faciliter les flux** : le nouvel équipement est **adapté à la zone dense**, avec un fonctionnement fluide pour permettre le passage des clients en heures de pointe.

De 21 passages par minute avec les anciens équipements, celui-ci permet un flux de 35 personnes / minute.

- **Lutter contre la fraude** : le système de détection innovant intégré aux nouvelles portes de validation permet de détecter toutes les formes présentes dans le passage, en repérant adultes, enfants, bagages, fauteuils roulants.

En couplant ces données avec celles des validations reçues, cet équipement permet une mesure fine de la fraude. Ces données sont à la fois signalées en temps réel pour faciliter le travail des équipes de contrôle en gare (avec un signalement visuel et sonore possible) et remontées aux systèmes d'information pour analyses statistiques a posteriori.

- **Rendre la gare accessible** : l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été finement étudiée avec la commission d'accessibilité de SNCF, constituée de représentants des associations qui ont été associés à l'appel d'offres.
Ainsi, les accès pour les personnes en situation de handicap, ou avec des valises / poussettes, sont facilités.
- **Préparer les futurs services** : Il s'agit également de préparer les futurs services innovants dans le domaine billettique, qui font l'objet du programme Smart Navigo (Carte Navigo Easy, Navigo Liberté+, utilisation du Smartphone) et qui simplifieront le quotidien des voyageurs réguliers et occasionnels.



CONTACTS PRESSE

Ghislaine Collinet SNCF : ghislaine.collinet@sncf.fr 01 85 56 50 26

Sébastien Mabilles, Île-de-France Mobilités : sebastien.mabilles@iledefrance-mobilites.fr 01 47 53 28 42